

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 3

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Le réglage automatique du recul.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Votre estimée *Revue militaire*, novembre 1904, contient un article intitulé : « Les nouveaux obusiers Ehrhardt à long recul sur l'affût » que j'ai lu avec grand intérêt. Il y a deux points dans cet article qui m'ont frappé principalement : le réglage du recul et la hausse.

J'y vois avec étonnement que la Rheinische Metallwaaren und Maschinenfabrik prétend avoir trouvé la première une solution remarquable du problème de régler la longueur du recul de façon que celui-ci décroît quand l'angle de tir augmente, ce qui empêche la bouche à feu de rencontrer le sol lorsqu'on tire aux grands angles d'élévation.

Sans doute, l'honorable constructeur de Dusseldorf pour revendiquer la paternité de cette invention, n'a pas eu connaissance du brevet allemand N° 136981, du 5 février 1902, obtenu par M. de Nordenfelt et le soussigné pour le réglage automatique du recul. Ce brevet contient les revendications suivantes :

« 1° Frein de recul permettant un long recul pour canons courts, caractérisé en ce que le canon est monté sur une glissière longitudinale mobile sur un guide dans le même sens fixé au berceau ; tandis que les ressorts de récupération du frein sont disposés de manière à ce que lors du recul la moitié d'entre eux sont soumis à la compression et l'autre moitié à la tension.

» 2° Forme d'exécution de la pièce avec frein de recul hydraulique et long recul aux termes de la revendication (1) caractérisée en ce que, lors du pointage sous de grands angles, le recul est réduit, par le fait que l'écoulement du liquide hors du creux intérieur du cylindre hydraulique dans un canal, est réglé *automatiquement* par un robinet fixe, placé dans un tourillon creux, ou en d'autres termes réglage *automatique* du recul par la variation de l'ouverture des orifices d'écoulement, variation produite par le mouvement relatif d'un des tourillons et du robinet. »

Déjà en 1902 la Société Cockerill à Seraing avait construit un affût à long recul, pour un obusier de 10,5 cm. basé sur ce principe de réglage et protégé par le brevet belge, N° 161263, du 13 février 1902. Ce matériel a

pris part à un concours en Suède aux mois de novembre et décembre 1902, et était à cette époque pour autant que je sache, le seul matériel d'obusier muni d'un réglage automatique du recul. Le recul varie de 900 mm. pour 0° d'élévation, à 400 mm. pour 43°.

L'éminent auteur de l'article en question résume ainsi les avantages de ce dispositif :

« Il a fallu cette invention pour pouvoir appliquer aux obusiers avec » tous ses avantages, le long recul sur l'affût. C'est là une importante inno- » vation qui sera appréciée de tous les artilleurs. »

Une telle opinion avancée par une autorité comme l'est M. le colonel Pagan, ne peut manquer d'appeler l'attention de ceux qui ont à choisir un matériel d'obusier de campagne; eu égard à l'importance de la chose j'ai cru de mon devoir de vous signaler la priorité de mon invention sur celle qui est appliquée au matériel décrit.

De plus la hausse décrite dans l'article visé ressemble à s'y méprendre à la hausse à ligne de mire indépendante dont mon premier brevet allemand porte le N° 61957, 29 mai 1891. La dernière variante de cette hausse fut brevetée en Allemagne en novembre 1903.

Le matériel de 10,5 cm. Cockerill, modèle 1902, est muni d'une hausse qui peut être fixée soit à la bouche à feu, soit à l'affût exactement comme il est indiqué dans la description du dernier matériel Ehrhardt.

Comme toutes les questions relatives aux obusiers de campagne sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité, vous m'obligeriez en voulant bien à titre de rectification, insérer cette lettre dans votre estimée publication.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Seraing, le 13 février 1905.

ERNST TERNSTROM.

